Chômage dans l'industrie minière

d'accorder systématiquement des dégrèvements fiscaux tirés des ressources canadiennes qui peut être fort commode pour les sociétés multinationales nuit profondément aux travailleurs canadiens et doit cesser. Nous reconnaissons, par exemple, et les autres partis de la Chambre ne sont pas toujours prêts à le faire, que ces problèmes ne résident pas seulement dans les multinationales qui sont aux mains d'intérêts étrangers mais qu'ils ne cessent de grandir au sein même des sociétés multinationales qui sont aux mains des Canadiens.

J'ai parlé tout à l'heure d'un discours du premier ministre prononcé dans la circonscription de mon collègue, le député de Sault-Sainte-Marie (M. Symes) en 1974. Les libéraux, lorsque c'est l'époque des élections, sont parfaits et ils ne lésinent toujours pas sur les promesses. Le premier ministre défait son col de chemise, enlève sa veste et veut nous faire croire pendant trente secondes qu'il représente le vrai travailleur canadien. Il parcourt le pays en tout sens et nous affirme que si nous l'élisons, «il s'en passera des choses.» Vous savez ce qu'il a dit en 1974 à Sault-Sainte-Marie? Il a déclaré que si le gouvernement libéral était réélu en 1974, le secteur des matières premières non seulement assurerait le nombre d'emplois qu'il avait procuré jusque-là, mais prendrait encore de l'expansion. D'après lui, cela devait être la rampe de lancement d'une expansion supplémentaire de l'économie canadienne.

Selon la promesse faite en juin 1974 à Sault-Sainte-Marie, si le gouvernement libéral était réélu, il s'engageait à faire en sorte que toute exploitation future des richesses naturelles au Canada et tout nouvel investissement soient contrôlés à 60 p. 100, et certainement au moins à 50 p. 100 par des Canadiens.

En même temps, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources avait appuyé la promesse du premier ministre de la facon suivante:

Regardez n'importe quel pays du monde qui possède beaucoup de richesses naturelles. Dans presque tous les cas, c'est ce qui se passe, c'est-à-dire que l'industrie est contrôlée à 60 p. 100 par la population indigène.

C'est ce que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources avait déclaré pour dire que si les libéraux étaient réélus, ce qui a été le cas, ils prendraient des mesures décisives pour rendre les richesses naturelles du Canada aux Canadiens. Nous savons ce qui s'est produit après les élections. Dans ce domaine comme dans d'autres, les libéraux ont oublié leurs promesses électorales et n'ont absolument rien fait.

Au nom de mon parti, j'affirme qu'il est temps que les richesses du Canada appartiennent aux Canadiens et soient contrôlées par les Canadiens de façon à profiter aux Canadiens et qu'il est temps que le gouvernement de l'autre côté de la Chambre respecte ses engagements et prenne des mesures en ce sens.

Je le répète, il ne suffit pas de garantir que le secteur primaire appartienne aux Canadiens. Une fois que c'est fait, comme je l'ai expliqué en donnant l'exemple de sociétés multinationales appartenant à des Canadiens, nous devons garantir que notre secteur primaire, qu'il appartienne à des Canadiens ou à des Américains, soit géré dans l'intérêt du Canada. C'est la deuxième mesure décisive que nous devons prendre. Les libéraux n'ont fait ni l'un ni l'autre. La plus grande partie du secteur primaire appartient encore à des étrangers et, évidemment, ce secteur n'est pas encore géré en fonction de nos intérêts à long terme ou à court terme.

A long terme, il faudrait que le Canada ait une stratégie industrielle semblable à celle que le Japon, la France et

l'Allemagne de l'Ouest ont élaborée immédiatement après la Seconde guerre mondiale. Ces pays n'ont pas attendu pendant plusieurs décennies pour le faire. Ils ont immédiatement mis au point une stratégie à long terme. Dans le cas du Japon, il a fallu importer 98 p. 100 des matières premières pour établir une base industrielle.

La première chose à faire au Canada, c'est d'adopter une stratégie industrielle à long terme fondée sur les énormes richesses naturelles de notre pays. Nous devons donc mettre au point des techniques en collaboration avec les provinces afin que nous puissions transformer davantage nos ressources naturelles au Canada. Il existe divers instruments fiscaux que nous pouvons utiliser pour cela en collaboration avec les provinces. Au cours des années à venir, nous verrons également d'un très bon œil qu'on utilise la politique fiscale pour inciter les sociétés à faire de la recherche et du développement dans certains secteurs clefs. Ouand cela aura été fait dans les secteurs désignés par le gouvernement et qui servent les intérêts économiques à long terme du Canada, les sociétés pourront obtenir des concessions fiscales, au lieu qu'on commence par l'autre bout comme font maintenant les libéraux. Les libéraux commencent par accorder aux sociétés des concessions fiscales dans l'espoir d'en tirer des avantages.

(1542)

Voilà quelques-unes des mesures à long terme que mon parti estime depuis longtemps nécessaires pour créer des emplois pour les Canadiens, mais en même temps, le gouvernement devra prendre deux décisions relativement simples.

D'abord, il doit décider qu'aucune compagnie du Canada n'obtiendra de concession fiscale spéciale en 1977 ou 1978 à moins de créer des emplois. Il faudrait accorder des concessions fiscales uniquement s'il y a création d'emploi. Dans le cas contraire, il ne doit pas y en avoir. C'est là une politique simple, claire, à court terme, et nécessaire.

Deuxièmement, dans un certain nombre de secteurs de l'industrie minière qui enregistrent actuellement des surplus, nous estimons qu'il faudrait accumuler des stocks. Nous l'avons fait pour nos agriculteurs et les travailleurs de l'uranium. Il est plus logique d'accumuler des stocks dans les autres secteurs de notre industrie extractive jusqu'à ce que les marchés s'améliorent et que les produits puissent être vendus, que de payer des prestations d'assurance-chômage aux travailleurs canadiens. L'année prochaine, nous allons dépenser 4 milliards de dollars pour l'assurance-chômage. Il serait beaucoup plus logique de prendre une bonne partie de cet argent pour accumuler des stocks et garder les mineurs canadiens au travail et vendre le produit par la suite.

Je terminerai en disant qu'il est temps que nous ayons une politique d'emploi pour le secteur des ressources canadiennes et, comme je l'ai dit il y a un instant, il est temps que nos ressources restent aux mains des Canadiens, dans l'intérêt à long terme des Canadiens.

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'interviens dans ce débat à cause du discours précédent, qui m'a bien amusé. Je n'ai jamais rien entendu de si négatif de ma vie. Si le Canada avait été édifié dans un pareil esprit de défaitisme, je ne pense pas que nous aurions parcouru tant de chemin.